

REGLEMENTATION

BON A SAVOIR

Règles d'implantation : Panneaux de signalisation routière

Choisir le support adapté, des règles simples

Info Pour déterminer la hauteur du support : additionnez les cotes A + B + C.

A = dimension du panneau (panneaux compris si il y en a),
B = dimension sous panneau,
C = dimension de la partie scellée.

Dimension C pour un support scellé dans un massif béton :

- 500 mm pour un scellement direct, avec ou sans fourreau,
- 200 mm pour un mât en aluminium de section supérieure ou égale au ø76mm, fixé par semelle d'ancrage.

Info Nouvelle règle d'implantation pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

- La distance doit être obligatoirement de 1,40 m pour un libre passage de fauteuil roulant.



Hauteur d'implantation :

- En ville : 2,30 m sous le dernier panneau.
- En rase campagne : 1 m sous le dernier panneau.

